



Communiqué SNES-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU, SNFOLC, CGT Educ'action, SUD Education, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN,

7 décembre 2009

Nous réaffirmons notre opposition résolue au projet de réforme du lycée du ministre de l'Education Nationale

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, la CGT Educ'action, SUD Education, le SNALC-CSEN, le SNCL-FAEN et le SNETAP-FSU se sont réunis le 3 décembre.

Ils constatent, après la réunion de la CSL (Commission Spécialisée des Lycées) du CSE du 2 décembre, que le ministre de l'Education Nationale maintient son projet et son calendrier.

Le ministre maintient en effet l'inscription à l'ordre du jour du CSE (Conseil Supérieur de l'Education) convoqué le 10 décembre les textes d'application du projet de réforme du lycée (arrêtés sur les grilles horaires et décrets sur l'autonomie des établissements et l'orientation)

Ils réaffirment leur opposition résolue à ce projet, à son inscription à l'ordre du jour du CSE et en demandent l'abandon.

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, la CGT Educ'action, SUD Education, le SNALC-CSEN, le SNCL-FAEN et le SNETAP-FSU appellent les personnels à se mobiliser dès maintenant contre ce projet.

Le 10 décembre est une étape dans cette mobilisation.

Ils apportent leur soutien aux initiatives prises par leurs sections dans les académies (manifestation en direction du ministère le 10 décembre au moment de la tenue du CSE dans la région parisienne avec dépôt d'un préavis de grève)

Ils appellent les personnels à se réunir dans les établissements (assemblées générales, heures d'information syndicale...), à débattre du projet du ministre, à prendre position, à discuter des suites de l'action, ainsi qu'à rencontrer les parents d'élèves, les lycéens et leurs organisations.